



Le visa pour quelqu'un qui a fait son mariage en france

Par **ayrad**, le **03/05/2008** à **09:55**

bonjour; je sui marie en janvier 2008 avec une francaise . et ma rentré en france sans visa en 2004 après mille foi de refus au consulat de france a alger. et quand jai parti a la préfecture pour demander titre de sejour c'était aussi le refus de cette derniere me demander le visa a partir d'algerie et la franchement je sais quoi faire . merci de votre attention bonne chance a tout le monde!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!...